



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA CGT EDUC'ACTION DU VAR

Contacts presse :

Olivier GERARD, co-secrétaire général de la CGT Educ'Action du Var - 07.82.07.99.89

Elodie Hernandez, militante CGT Educ'Action, enseignante à l'école maternelle Mabily - 07.83.58.90.50

A la Seyne sur Mer, nous exigeons une école de qualité pour nos enfants

En ce début d'année 2017, nous avons appris la fermeture prochaine de trois écoles à la Seyne sur mer. En effet, l'inspection départementale de l'Education a informé les enseignants qu'en septembre prochain, les écoles maternelle Amable Mabily, élémentaire Jules Verne et maternelle Romain Roland seront fermées.

Cela représente 10 classes, soit **250 élèves déplacés** :

La décision souffre à minima d'un déficit préalable d'information et encore plus d'un manque de concertation que ce soit avec des personnels et des usagers. Nous avons appris ce jour, que la municipalité souhaite une nouvelle sectorisation pour 2017/2018.

- la fusion des écoles maternelles Amable Mabily et Eugénie Cotton sur le site de Jacques Derrida,
- la fusion des écoles Marie Mauron et Romain Rolland sur le site de Marie Mauron,
- la fusion des écoles Renan et Jules Verne sur le site de Renan **ou** le transfert de l'école Jules Verne sur le site de Renan

Nous déplorons le fait que les **conditions d'apprentissage de ces élèves seront détériorées.**

Les écoles Mabily et J. Verne n'ont jamais été rénovées et elles sont dans un état de délabrement avancé. Si, pour des raisons de sécurité et d'hygiène, il nous paraît urgent de changer de locaux, nous regrettons que ces écoles ne soient pas reconstruites au même endroit. D'autant qu'un projet de reconstruction regroupant la maternelle et l'élémentaire existe. Une fois encore, **la priorité est donnée au budget et non à l'humain.**

Par ailleurs, l'absorption des élèves par les écoles environnantes amènerait inmanquablement à la surcharge des autres classes et à une dramatique dégradation du cadre pédagogique. Nous sommes malheureusement persuadés que 10 classes ne seraient pas ouvertes. Cela permettrait à l'Education Nationale de faire une économie d'au moins 2 ou 3 postes d'enseignants.

Pertes des postes, enfants déplacés, classes surchargées... les conditions d'apprentissage des enfants seynois seraient alors mises à mal. Ces fermetures d'écoles interviennent après des années d'économies budgétaires et de réduction de postes, après la quasi-disparition des RASED (réseaux d'aides aux élèves en difficulté), après la catastrophique mise en place de la semaine des 4,5 jours.

Au demeurant, même si la mairie de La Seyne est responsable de la gestion de son parc immobilier, donc des écoles, et se retrouve face à un manque d'anticipation, cette situation témoigne surtout, une fois de plus, du désengagement de l'Etat en matière d'éducation et auprès des collectivités par la réduction des dotations. Les multiples réductions budgétaires étranglent financièrement les collectivités. Ces économies se font au détriment des services publics et de leurs missions. Dans le même temps, des milliards d'euros

sont accordés au patronat (Pacte de Responsabilité, Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi, exonérations fiscales et sociales...) et les dividendes distribués aux actionnaires flambent.

Moins de services publics, moins d'enseignants et d'agents au service du public, c'est moins d'égalité, de fraternité et de solidarité. C'est remettre en cause les fondements de la République française.

Nous demandons donc :

- un déplacement à court terme cohérent des structures écoles complètes dans un lieu d'accueil provisoire pour une première phase transitoire : les élèves ne doivent pas être éparpillées dans les écoles de la commune aléatoirement;
- une réponse à plus long terme avec la construction de nouveaux locaux permettant de garder ces entités en présence ;
- La préservation du nombre de postes, autrement dit du nombre de classes actuel.

La CGT Educ'Action, les territoriaux CGT de la Seyne sur Mer et la direction de l'Union Locale CGT de la Seyne sur Mer se rencontreront en début de semaine prochaine pour établir un large cadre d'action, considérant que le service public d'éducation n'est pas que l'affaire des salariés du service public. Une délégation sera reçue par Monsieur le Maire de la Seyne sur mer le jeudi 26 janvier à 16h30.

Toulon, le 20 janvier 2017